



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDÉ

Le 18 août 2025

M^e Carolina Rinfret Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2025

Notre dossier : 312-01049

Dossier Régie : R-4287-2024 – Phase 2

Chère consœur,

La présente fait suite à votre correspondance datée du 12 août 2025 (A-0061) et vise à transmettre à la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») certains renseignements en vue de l'audience devant débiter le 3 septembre prochain dans le dossier mentionné en objet.

Liste des témoins

Vous trouverez, dans le tableau ci-dessous, la composition des panels envisagés par Énergir ainsi que les sujets qui y seront abordés. Étant donné la quantité importante de pièces produites au dossier jusqu'à présent, et dans une perspective d'efficacité procédurale, Énergir n'envisage pas de faire entendre des témoins sur la totalité des sujets abordés par ces pièces. Ainsi, à moins d'indication contraire de la part de la Régie, Énergir verrait pour le moment à mobiliser les personnes suivantes afin de témoigner sur les sujets ci-après mentionnés.

Dans l'éventualité d'une présentation avec l'aide d'un support numérique, Énergir veillera à déposer au système de dépôt électronique de la Régie, avant l'ouverture de chaque jour d'audience, tout document qui n'aurait pas déjà été déposé.

Énergir précise qu'elle ne requiert la reconnaissance d'aucun statut de témoin expert. Elle se réserve le droit d'effectuer des modifications à la liste présentée ci-dessous d'ici à l'audience et tiendra la Régie informée, le cas échéant.

Panel	Sujets	Témoins	Temps requis
Panel 1	Mot d'ouverture	Marc-André Goyette Vice-président – Stratégie, finance et réglementation Québec	20 minutes
Panel 2	Plan d'approvisionnement 2025-2028 (incluant la prévision de la demande, dont celle du GSR)	Pierre Dugneton Chef – Approvisionnement et développement GSR Louis-Philippe Laurin Directeur, Stratégie Sylvain Tremblay Directeur, Approvisionnement gazier	10 minutes
Panel 3	Programmes commerciaux	Marc-Antoine Bellavance Directeur exécutif – Stratégie et intelligence de marché	10 minutes
Panel 4	Pièces comptables (incluant amortissement des aides financières du PGEÉ et rentabilité des projets)	Caroline Allard Directrice principale – Comptabilité financière daQ Maude Paré Allie Directrice – Planification et analyse financière daQ Vincent Pouliot Directeur exécutif – Marchés du carbone et efficacité énergétique	10 minutes
Panel 5	Pièces tarifaires (incluant modification du prix GSR et socialisation)	Caroline Dallaire Directrice exécutive – Réglementation et tarification Simon Coutu-Mantha Directeur – Tarification	10 minutes

Huis clos et engagements de confidentialité

À la suite de la révision des mémoires déposés par les intervenants et compte tenu de l'état actuel de la preuve au dossier et des panels proposés, Énergir soumet qu'aucun huis clos n'est requis en l'espèce.

Cela dit, elle laisse le soin à la Régie et aux intervenants de lui indiquer s'ils jugent nécessaire la tenue d'un tel huis clos et, le cas échéant, de lui mentionner le sujet en particulier qui y serait abordé. Énergir veillera au besoin à préparer les engagements de confidentialité requis et les fera signer aux

représentants des intervenants intéressés à participer à la portion de l’audience qui pourrait possiblement être tenue à huis clos.

Temps prévu pour contre-interroger les témoins des intervenants

À ce stade-ci, et sous réserve des témoignages des représentants des intervenants, Énergir demande à la Régie de réserver **une période de 10 minutes par intervenant** afin de procéder au contre-interrogatoire des témoins.

Temps prévu pour l’argumentation ainsi que le mode souhaité

Énergir demande à la Régie de réserver une période de **90 minutes** pour son argumentation principale. Énergir suggère que l’argumentation soit présentée sous forme orale. Par ailleurs, idéalement, Énergir souhaiterait disposer minimalement d’un ajournement d’une demi-journée entre la fin de l’administration de la preuve et la présentation de l’argumentation.

Moyens préliminaires

Énergir n’entend pas pour le moment soulever de moyens préliminaires lors de l’audience, mais réserve ses droits à cet égard.

Curriculum vitae des témoins d’Énergir

Énergir déposera sous peu le *curriculum vitae* de l’ensemble des témoins qu’elle compte faire entendre lors de l’audience prévue débuter le 3 septembre 2025.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d’agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau
PT/mb

p.j.